



Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 04 juin 2019

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le **04 juin 2019 à 20 heure 00**.

Ordre du jour

Séance publique

Présentation du GAL, ses finalités, ses activités, son personnel,...

Finances

1. *MR-185.5 C.P.A.S. - Comptes 2018 - Approbation*

Urbanisme - Environnement - Logement

2. *PL - 2019 - 877 - PU 2004 - SPRL MAISONS BAIJOT - suppression du sentier vicinal n° 50*

Technique

3. *PP - 865 - Plan d'Investissement Communal 2019-2021 - Approbation des fiches.*
4. *PP - 865 - Plan d'Investissement Communal 2019-2021 - Approbation de la convention générale relative à la réfection et à l'entretien de trottoirs et accotements stabilisés le long des voiries régionales sur le territoire de la Commune de TELLIN*

Règlements

5. *MR-624.66 Règlement - Redevance pour le ramassage des déchets ménagers recyclables « ECO MOBILE ».*

Intercommunales-Associations-Fabriques

6. *MR-9.702 - Intercommunale IMIO - Assemblée générale du 13 juin 2019.*
7. *MR-9.47 Intercommunale SOFILUX - Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2019.*
8. *MR-185.3 Fabrique d'Eglise de Tellin - Comptes 2018 - Approbation.*
9. *MR-185.3 Fabrique d'Eglise de Bure - Comptes 2018 - Approbation*
10. *MR-185.3 Fabrique d'Eglise de Resteigne - Comptes 2018 - Approbation*

Séance à huis clos

Fait à Tellin, le 23 mai 2019

Par le Collège Communal,

LAMOTTE A.

La Directrice générale



DEGEYE Y.

Le Bourgmestre

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers : sur rendez-vous auprès de la directrice générale au 0495/20.25.10